

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
DES FOIRES ET
MARCHÉS -
CLÔTURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-137

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Suite à différentes discussions qui ont eu lieu entre la Ville de L'AIGLE et Madame la Trésorière Municipale, il s'est avéré que la gestion du service des Foires et Marchés dans une comptabilité séparée, via un budget annexe, ne s'imposait plus, et que ce budget pouvait être intégré dans le budget général de la Ville de L'Aigle.

En conséquence, il conviendrait de procéder à la clôture du budget Foires et Marchés au 31 décembre 2016, de transférer les résultats du compte administratif 2016 au budget principal de la Ville de L'Aigle et de réintégrer l'actif et le passif du budget Foires et Marchés dans le budget principal de la Ville de L'Aigle.

Cette étape permettrait la reprise du budget Foires et Marchés en balance d'entrée dans les comptes du budget principal de la Ville de L'Aigle, ainsi que la réalisation de l'ensemble des écritures d'ordre non budgétaires nécessaires à la réintégration du budget annexe au budget principal de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M 14 et M 4 simplifiée ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***APPROUVE la clôture du budget annexe des Foires et Marchés ;***
- ***AUTORISE le transfert des résultats de clôture ainsi que la reprise de l'actif et du passif du budget annexe des Foires et Marchés vers le budget principal sur l'exercice 2017, sachant que le compte administratif de ce budget annexe ne sera voté qu'après le 31 décembre 2016 au vu du compte de gestion de l'exercice concerné ;***
- ***AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



[Handwritten signature]
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
DES 4 JOURS DE
L'AIGLE - CLÔTURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-138

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Suite à différentes discussions qui ont eu lieu entre la ville de L'AIGLE et Madame la Trésorière Municipale, il s'est avéré que la gestion du service 4 Jours de L'Aigle dans une comptabilité séparée, via un budget annexe, ne s'imposait plus, et que ce budget pouvait être intégré dans le budget général de la Ville de L'Aigle.

En conséquence, il conviendrait de procéder à la clôture du budget 4 Jours de L'Aigle au 31 décembre 2016, de transférer les résultats du compte administratif 2016 au budget principal de la ville de L'Aigle et de réintégrer l'actif et le passif du budget 4 Jours de L'Aigle dans le budget principal de la Ville de L'Aigle.

Cette étape permettrait la reprise du budget 4 Jours de L'Aigle en balance d'entrée dans les comptes du budget principal de la Ville de L'Aigle, ainsi que la réalisation de l'ensemble des écritures d'ordre non budgétaires nécessaires à la réintégration du budget annexe au budget principal de la commune.

Il est précisé que les services fiscaux seraient informés de la clôture du budget annexe 4 Jours de L'Aigle soumis au régime de la TVA et qu'un service serait créé sur le budget principal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M 14 et M 4 simplifiée ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***APPROUVE la clôture du budget annexe des 4 Jours de L'Aigle ;***
- ***AUTORISE le transfert des résultats de clôture ainsi que la reprise de l'actif et du passif du budget annexe des 4 Jours de L'Aigle vers le budget principal sur l'exercice 2017, sachant que le compte administratif de ce budget annexe ne sera voté qu'après le 31 décembre 2016 au vu du compte de gestion de l'exercice concerné ;***
- ***AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



[Signature]
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**BUDGET GÉNÉRAL -
BUDGET PRIMITIF
2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-139

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3500 habitants ;

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2007 ;

Vu la délibération de la Ville de L'AIGLE du 14 novembre 2016 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire ;

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 ;

Etant précisé que le budget primitif 2017 est adopté sans reprise des résultats de l'année 2016 ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 21 voix POUR et 6 voix CONTRE (Mme BOUCHAUD,
M. BELLUCO, M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et
Mme MARY)***

***1°/ SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur le projet de budget
présenté en annexe et dont les éléments principaux sont
récapitulés ci-dessous ;***

En section de fonctionnement, les dépenses par chapitre sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Propositions
11	Charges à caractère général	1 746 196,00 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	3 285 000,00 €
65	Autre charges de gestion courante	313 000,00 €
66	Charges financières	171 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
22	Dépenses imprévues	16 500,00 €
14	Atténuations de produits	1 175 304,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections		
0 42	Dotations aux provisions et aux amortissements	869 400,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		7 581 400,00 €

En section de fonctionnement, les recettes par chapitre sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Propositions
13	Atténuation de produits	190 000,00 €
70	Produit de gestion courante	338 005,00 €
73	Impôts et taxes	3 555 508,00 €
74	Dotations subventions et participations	3 382 390,00 €
75	Autres produits de gestion courante	62 416,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections		
0 42	Quote-part de subvention transférée au résultat	53 081,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 581 400,00 €

En section d'investissement, les dépenses par chapitre sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Propositions
OPÉRATIONS -DÉPENSES		
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	23 200,00 €
21	Immobilisations corporelles	212 506,00 €
23	Immobilisations en cours	4 012 135,00 €
20	Dépenses imprévues	200 000,00 €
204	Fonds de concours	46 572,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 094 413,00 €
0 40	Quote-part de subvention transférée au résultat	53 081,00 €
Opérations à l'intérieur de la section		
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	633 640,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		5 781 134,00 €

En section d'investissement, les recettes par chapitre sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Propositions
OPÉRATIONS NON INDIVIDUALISÉES -RECETTES		
10	Dotations fonds divers et réserves	164 000,00 €
13	Subvention d'équipement	521 600,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 592 494,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections		
0 4 0	Opération d'ordre entre sections	869 400,00 €
Opérations à l'intérieur de la section		
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	633 640,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 781 134,00 €

2° / ADOPTE dans son ensemble le budget primitif 2017 de la Ville de L'AIGLE qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

➤ <i>section de fonctionnement</i>	7 581 400 €
➤ <i>section d'investissement</i>	5 781 134 €
➤ TOTAL	13 362 534 €.

3°/ CONFIRME que la commune a décidé de voter son budget par nature, accompagné d'une présentation par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M14.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie certifiée conforme,
 Le Maire,



[Signature]
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**RESTRUCTURATION
DU QUARTIER
BLAIZOT -
CONVENTION DE
DÉLÉGATION DE
MAÎTRISE
D'OUVRAGE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-140

L'an deux mil seize,
le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche mène une opération de requalification du Quartier Blaizot à L'AIGLE qui comprend la réalisation de voirie, réseaux, aménagements paysagers, mobilier urbain....

Il s'agit notamment de la phase « Ilots Orne habitat » correspondant à la construction de 37 logements sociaux par Orne Habitat. Cette opération implique la participation des différentes structures territoriales compétentes respectivement sur des domaines précis (voirie, mobilier urbain, eau potable eaux usées, éclairage public).

Afin de simplifier les démarches administratives, il est convenu qu'une seule collectivité assurera la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux et c'est la Communauté de Communes qui assurerait ce rôle.

Dans cette perspective, il convient de formaliser cet accord au travers d'une convention établissant les conditions techniques et financières dans lesquelles les différentes parties à l'opération délèguent à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche les travaux relevant de leur compétence.

Il convient, ensuite, de créer une autorisation de programme pour un montant de 503 000,00 €, comprenant l'ouverture initiale de crédit au Budget Primitif 2016 pour 320 000,00 €.

	Montant Autorisation de Programme	Crédit de Paiement 2016	Crédit de Paiement 2017
Restructuration Quartier Blaizot	503 000,00	320 000,00	183 000,00

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur l'établissement d'un projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche, pour la restructuration du Quartier Blaizot ;***
- ***AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche ;***
- ***APPROUVE la création d'une autorisation de programme définie comme ci-dessus pour l'inscription budgétaire.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**BUDGET GÉNÉRAL -
DÉFINITION DES
AUTORISATIONS DE
PROGRAMME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-141

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Un des principes fondamentaux des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la ville doit inscrire la totalité de la dépense la 1 ère année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement.

Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme.

La somme des crédits de paiement doit être égale au montant de l'autorisation de programme. Les autorisations de programme et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire et elles doivent être votées par le Conseil Municipal lors de l'adoption du budget de l'exercice.

VU les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

VU l'article L263-8 du code des juridictions financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

VU le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

VU l'instruction codificatrice M14 ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 21 voix POUR et 6 voix CONTRE (Mme BOUCHAUD,
M. BELLUCO, M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et
Mme MARY)***

➤ DÉCIDE d'ouvrir pour 2017 les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) présentés à la page suivante :

	Montant Autorisation de programme	Crédit de Paiement déjà mandaté	Crédit de Paiement 2016	Crédit de Paiement 2017	Crédit de Paiement 2018
Participation aux travaux de la gare de L'Aigle	108 875,00 €	58 781,25 €	0,00 €	50 093,75 €	0,00 €
Participation pour la démolition de l'immeuble IMV rue de la Mérillière	340 400,00 €	30 000,00 €	22 320,00 €	288 080,00 €	0,00 €
Participation Orne Habitat (valable jusqu'en 2024)	465 720,00 €	36 406,00 €	46 572,00 €	46 572,00 €	46 572,00 €
Restructuration du système d'éclairage public	549 720,00 €	0,00 €	300 000,00 €	124 860,00 €	124 860,00 €
Travaux de restauration du chœur de l'Eglise Saint-Jean	176 033,36 €	0,00 €	4 493,20 €	171 540,16 €	0,00 €
Opération MSAP	4 667 212,80 €	0,00 €	17 724,00 €	1 945 000,00 €	2 704 488,80 €
Restructuration quartier Blaizot	503 000,00 €	0,00 €	320 000,00 €	183 000,00 €	0,00 €
Création d'un Complexe Salle de spectacle cinéma	6 742 901,00 €	331 775,88 €	0,00 €	0,00 €	6 411 125,12 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie certifiée conforme,
 Le Maire,



Louwagie
 Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**DEMANDE DE
REVERSEMENT DE
TAXES FONCIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-142

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Sont concernés par ce projet de délibération :

- le cinéma L'AIGLON ;
- l'immeuble situé Rue de l'Abreuvoir Saint-Jean (Maison des Adolescents) ;
- l'école Victor Hugo pour la partie ordures ménagères ;
- l'école Galleron pour la partie ordures ménagères ;
- le château d'eau situé au lieudit le Pont.

Dans le cadre du transfert des compétences cinéma L'Aiglon, scolaire et distribution d'eau potable, vers l'échelon intercommunal (respectivement la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche et le Syndicat d'eau du Percher), la loi stipule une mise à disposition parallèle des biens et équipements nécessaires) à l'exercice de ladite compétence.

De cette mise à disposition, découle la transmission des droits et obligations du propriétaire au profit du preneur de la compétence.

La Ville de L'Aigle est restée au regard du service des impôts propriétaire des équipements ci-dessous désignés. Elle assume donc la charge de la taxe foncière en premier ressort.

Ainsi, il convient de demander le reversement des taxes foncières et ordures ménagères afférentes.

Biens immobiliers concernés	Répercussion taxe foncière (y compris frais de gestion)	Tiers	Imputations budgétaires
Cinéma L'AIGLON	4 389,30 €	Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche	314 758 123
Immeuble rue de l'Abreuvoir Saint-Jean	2 344,90 €	Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche	020 758 102
Ecole Victor Hugo pour la partie ordures ménagères	150,25 €	Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche	20 758 200
Ecole Galleron pour la partie ordures ménagères	156,46 €	Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche	20 758 200
Le Pont	1 083,85 €	Syndicat d'eau Le Percher	020 758 102

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ AUTORISE Madame le Maire à émettre les titres de recettes concernant le remboursement des taxes foncières dues pour l'année 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**ADMISSIONS EN
NON-VALEUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-143

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



L'organisation budgétaire et comptable distingue deux intervenants dans le traitement des recettes d'une collectivité territoriale :

- l'ordonnateur (Madame le Maire dans le cas présent) qui donne ordre au recouvrement de la recette ;
- le Trésorier Municipal qui fait toutes les diligences pour assurer le recouvrement de ladite créance.

L'admission en non-valeur des créances est décidée par l'assemblée délibérante de la Collectivité dans l'exercice de sa compétence budgétaire. Elle est demandée par le comptable lorsqu'il rapporte les éléments propres à démontrer que, malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement.

Parmi les créances de toute nature de la Ville de L'AIGLE, certaines ne peuvent être recouvrées pour différentes raisons (disparition des débiteurs, décès, insolvabilité...).

Ces dossiers doivent faire l'objet d'un abandon de créances, appelé non-valeur. Ils nous sont présentés aujourd'hui par le Trésorier Municipal.

Les créances proposées en non-valeur faisant l'objet du présent projet de délibération représentent une somme totale de 4 176,82 euros. Elles concernent des locations de terrasses, des cantines et une prestation de restauration durant les 4 Jours de L'Aigle (année 2012).

Il est précisé la répartition budgétaire de ces créances. Au titre de ces créances irrécouvrables :

- une somme de 1 694,29 € s'imputerait sur le crédit inscrit à la nature 6541, du budget de fonctionnement de la Ville de L'AIGLE ;
- une somme de 2 481,73 € s'imputerait sur le crédit inscrit à la nature 6542, du budget annexe des 4 Jours de L'Aigle.

Vu la Loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ APPROUVE les admissions en non-valeur ci-dessus présentées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



LOUWAGIE
Véronique LOUWAGIE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**BUDGET GÉNÉRAL -
DÉCISION
MODIFICATIVE N°6**

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN,
Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste
GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry
PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à
Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à
M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à
Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à
Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné
pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné
pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a
donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et
M. Jean-Philippe THOMAS

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de
Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



L'exécution budgétaire de la Ville de L'Aigle 2016 implique la
présentation d'une décision modificative qui a pour but
d'ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, pour
tenir compte de la consommation finale effective des crédits
(pour la section de fonctionnement), mais aussi des nouveaux
engagements pris pour faire face à des imprévus techniques.

Sur la section de fonctionnement, il convient d'ouvrir les crédits
nécessaires à la prise en charge des pénalités dues par la Ville
de L'Aigle dans le cadre de la procédure de résiliation de
marchés liés à l'opération du complexe évènementiel.

Sur la section d'investissement, il convient d'ouvrir des crédits
pour intégrer les opérations non prévues au budget primitif et
rendues nécessaires pour la bonne réalisation des opérations
d'investissement.



VILLE DE L'AIGLE

DM N°6 FONCTIONNEMENT VILLE 2016

DÉPENSES		Descriptif	Dépenses BP 2016	Dépenses ajustées 2016	Diminution de crédits 2016	Ouverture de crédits 2016
Imputations budgétaires						
Ajustement des dépenses						
824 678	403	Indemnité suite au protocole transactionnel	10 000,00	66 000,00	0,00	56 000,00
824 63512	403	Taxes foncières	120 000,00	113 500,00	-6 500,00	0,00
020 6237	106	Publications	10 000,00	5 000,00	-5 000,00	0,00
020 6184	107	Versement a des organismes de formation	20 000,00	10 000,00	-10 000,00	0,00
020 6232	107	Fêtes et cérémonies	268 000,00	260 000,00	-8 000,00	0,00
020 611	102	Prestation de service	250 000,00	215 000,00	-35 000,00	0,00
		TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	678 000,00	669 500,00	-64 500,00	56 000,00
01 022	990	Dépenses imprévues	37 719,18	46 219,18	0,00	8 500,00
		Evolution des dépenses de fonctionnement			-64 500,00	64 500,00

DM N°6 INVESTISSEMENT VILLE 2016

DEPENSES		Imputations budgétaires		Descriptif		Dépenses BP 2016	Dépenses définitives 2016	Diminution de crédits 2016	Ouverture de crédits 2016
Ajustement des dépenses									
824	2312	90/2016S	TM	401	Grilles rue Thiers et Gambetta	0,00	4 800,00		4 800,00
411	2313	5/2016S		302	Changement des paniers de baskets	23 016,56	24 061,00		1 044,44
411	2313	91/2016S		302	Scellement des ancrages salle de gymnastique gymnase napoléon	0,00	10 789,00		10 789,00
412	2313	9/2016S		304	Rénovation du Club House	10 000,00	1 675,82	-8 324,18	
20	2313	44/2016F		102	Financement des chaudières	50 000,00	68 006,00		18 006,00
824	2315	53/2016AU		403	Enfouissement de réseaux hors périmètre SE61	90 000,00	70 000,00	-20 000,00	
824	2315	54/2016AU		403	Enfouissement de réseaux Rue Frinault	75 000,00	89 303,89		14 303,89
411	2313	48/2016AU		301	Restructuration éclairage gymnase Pichot	54 700,00	42 668,60	-12 031,40	
Opérations liées à la récupération de Tva suite aux travaux d'enfouissement des réseaux Rue Frinault et Darchy chapitre 040									
824	2762			403	Contrepassation de TVA	0,00	28 120,00		28 120,00
1	02 0			990	DÉPENSES IMPRÉVUES	27 246,87	76 779,12		49 532,25
					TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	329 963,43	416 203,43	-40 355,58	126 595,58
					Augmentation des dépenses d'investissement				86 240,00
RECETTES									
Imputations budgétaires				Descriptif		Recettes BP 2016	Recettes ouvertes ajustées 2016	Diminution de crédits 2016	Recettes nouvelles 2016
0 20	1341			990	Subvention Conseil Départemental Vestiaires Pauthonnier	0,00	30 000,00		30 000,00
Opérations liées à la récupération de Tva suite aux travaux d'enfouissement des réseaux Rue Frinault et Darchy chapitre 040									
824	2315			403	Contrepassation de TVA	0,00	28 120,00		28 120,00
824	2762			403	Récupération de la TVA	0,00	28 120,00		28 120,00
					TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	86 240,00	0,00	86 240,00
					Augmentation des recettes d'investissement				86 240,00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 21 voix POUR et 6 voix CONTRE (Mme BOUCHAUD,
M. BELLUCO, M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et
Mme MARY)**

**➤ APPROUVE le projet de décision modificative n°6 du
budget général.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n° 2016-145

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**BUDGET DES 4
JOURS DE L'AIGLE -
DÉCISION
MODIFICATIVE N°3**

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie
CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene
RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN,
Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste
GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry
PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à
Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à
M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à
Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à
Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné
pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné
pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a
donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et
M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de
Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **23 DEC. 2016**

Publié

le : **23 DEC. 2016**

Le Maire,

**Véronique
LOUWAGIE**

Dans le cadre de la session 2016 des 4 Jours de L'Aigle, il
convient de prendre une décision modificative à ce budget pour
tenir compte de l'admission en non-valeur approuvée par la
délibération n° 2016-143 lors de la présente séance.

La proposition de décision modificative n° 3 est présentée à la
page suivante :



VILLE DE L'AIGLE

DM N° 3 FONCTIONNEMENT BUDGET ANNEXE DES 4 JOURS DE L'AIGLE 2016

DEPENSES		Descriptif	Budget primitif 2016	Dépenses Ajustées 2016	Diminution de crédits 2016	Nouveaux Crédits 2016
Imputations budgétaires						
6542	991	Créances éteintes	0,00	2 482,00	0,00	2 482,00
22	990	Dépenses imprévues	0,00	284,00	0,00	284,00
		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	2 766,00	0,00	2 766,00
		Evolution des dépenses de fonctionnement				2 766,00

RECETTES		Descriptif	Budget primitif 2016	Recettes ouvertes Ajustées 2016	Diminution de crédits 2016	Recettes nouvelles 2016
Imputations budgétaires						
7 061 001	990	Recettes Foire exposition	5 000,00	6 000,00	0,00	1 000,00
752	990	Produit des locations de location de salles	3 000,00	4 166,00	0,00	1 166,00
706003	990	Recettes publicité	11 000,00	11 600,00	0,00	600,00
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 000,00	21 766,00	0,00	2 766,00
		Evolution des recettes de fonctionnement				2 766,00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

**➤ APPROUVE le projet de décision modificative n°3 du
budget des 4 Jours de L'Aigle.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Louwagie
Véronique LOUWAGIE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**ACTIF DE LA VILLE
DE L'AIGLE -
AUTORISATION DE
CESSION DE
MATÉRIEL DE
BOUCHERIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-146

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Dans le cadre de l'implantation d'un artisan boucher rue du Général de Gaulle en 2010, la Ville de L'Aigle avait procédé à l'acquisition de matériel de boucherie.

Ledit boucher n'étant plus en activité, différents contacts ont été pris pour une cession à d'autres professionnels du métier. La boucherie LARGERIE, localisée sur L'Aigle a manifesté un intérêt pour une partie du matériel de charcuterie, propriété de la Ville de L'Aigle (vitrine réfrigérée, billot, gazinière...)

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE

N° d'immobilisation	Description	Valeur d'acquisition	Valeur nette comptable
2011001438	Matériel de boucherie	1 666,75	1 108,00
201101371	Autres matériels de boucherie	8 947,12	5 964,00

Un montant de reprise a été défini à hauteur de 2 000,00 € TTC.
Il intègre la vétusté et l'immobilisation des biens depuis la
fermeture de la boucherie en 2012.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M. BELLUCO, M. PINOT
et Mme MARY),***

***➤ AUTORISE Madame le Maire à procéder à la cession du
matériel à la boucherie LARGERIE pour un montant de
2 000,00 TTC et référencée dans l'actif de la Ville de L'Aigle
sous les numéros d'immobilisations 2011001438 et
201101371.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



[Handwritten signature]
Véronique LOUWAGIE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**CRÉATION D'UN
SERVICE TVA
FOIRES ET MARCHÉS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2016-147

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE

Les collectivités territoriales ne sont pas assujetties à la TVA pour l'activité de leurs services administratifs, sociaux, éducatifs, culturels et sportifs à condition que leur non-assujettissement n'entraîne pas de distorsions dans les conditions de la concurrence.

En revanche, les activités pour lesquelles la concurrence doit être présumée sont situées dans le champ d'application de la TVA. Il s'agit des activités qui par leur nature, leur étendue ou la clientèle à laquelle elles s'adressent et les moyens mis en œuvre (publicité, tarifs pratiqués) sont en concurrence directe avec des entreprises commerciales qui proposent des services similaires.

L'assujettissement à la TVA sur les recettes implique, en contrepartie, un droit à déduction de la taxe ayant grevé les dépenses d'amont.

La Ville de L'Aigle a retenu le principe d'une gestion en régie des Marchés d'approvisionnement et des Foires.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ AUTORISE Madame le Maire à effectuer auprès des services fiscaux toutes les démarches nécessaires de sorte à ce que la Ville de L'Aigle accomplisse ses obligations réglementaires concernant l'assujettissement à la TVA.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**CONVENTION DE
MISE A DISPOSITION
DES ÉQUIPEMENTS
SCOLAIRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-148

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Par une délibération en date du 25 septembre 2013, le Conseil Municipal de L'Aigle se prononçait favorablement sur le transfert, au 1^{er} septembre 2014, de la compétence scolaire vers la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche. Préalablement, le Conseil de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de Marche avait, par délibération en date du 4 juillet 2013, entériné le transfert de ladite compétence.

Dans ce cadre, la loi stipule que le transfert de compétence implique un transfert des biens et équipements scolaires qui s'effectue sous forme de mise à disposition des équipements.

La transmission des droits et obligations du propriétaire au profit du preneur de la compétence découle du régime de la mise à disposition.

Cette mise à disposition doit être constatée par une convention dans laquelle figure un procès-verbal, établi contradictoirement entre la Ville de L'Aigle antérieurement compétente et la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche.

La mise à disposition concerne les bâtiments scolaires, à savoir : l'école du Moulin à Vent, l'école la Ribambelle, l'école Galleron, l'école Mazeline et l'école Victor Hugo. Sont compris dans les bâtiments scolaires, les équipements dédiés au périscolaire (restauration scolaire) et les bâtiments dédiés au centre médico- scolaire.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

- ***SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur le principe de l'établissement d'une convention de mise à disposition des équipements ;***
- ***AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec un effet au 1er septembre 2014.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-149

Nombre de
Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **20**

votants : **27**

OBJET :

**EMPRUNT VILLE DE
L'AIGLE**

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **19 DEC. 2016**

Publié

le : **19 DEC. 2016**

Le Maire,

**Véronique
LOUWAGIE**



Dans le cadre du financement de ses investissements, la Ville de L'Aigle est appelée à souscrire un emprunt.

Le montant sollicité s'élèverait à 1 200 000 €, dont 600 000 € affecté au budget 2016.

Le solde concernerait le financement des investissements 2017 et ne serait consolidé que sur l'exercice 2017.

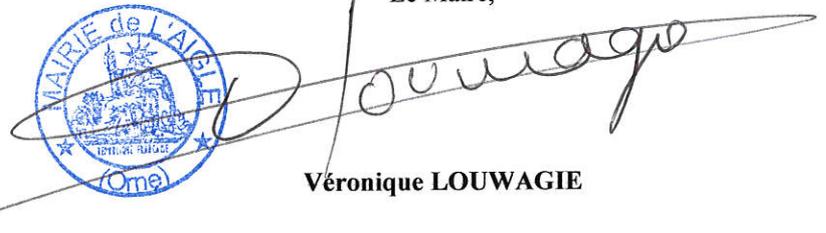
En effet, il s'agirait de profiter des opportunités de taux d'intérêts, encore faibles mais qui, vu du contexte international, risquent de varier à la hausse.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- AUTORISE Madame le Maire à :

- **LANCER une procédure de mise en concurrence entre les différents établissements bancaires ;**
- **SIGNER tous les documents relatifs à la réalisation de cet emprunt.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**LOCATION DE
SALLES
MUNICIPALES -
RÉVISION DES
TARIFS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-150

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Il est proposé au Conseil Municipal de revoir la grille tarifaire des locations de salles. En effet, ces tarifs n'ont pas été révisés depuis le mois de février 2012.

Une proposition en ce sens est présentée en pages suivantes :

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



**1/ TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES AU
1^{ER} JANVIER 2018 (en TTC)**

TOUT PUBLIC

ASSOCIATIONS AIGLONNES

Bois de la Pierre	Tarifs 2012		Propositions Tarifs 1er janvier 2018		Tarifs 2012	Propositions Tarifs 1er janvier 2018
	Non Aiglon	Aiglon	Non Aiglon	Aiglon		
1/2 journée	134,00	102,00	160,00	120,00	67,00	80,00
Vin d'honneur	134,00	102,00	160,00	120,00	67,00	80,00
Journée sans repas	270,00	201,00	400,00	300,00	134,00	200,00
Journée (hors WE et JF) avec repas	537,00	403,00	700,00	525,00	270,00	350,00
Par jour supplémentaire	270,00	201,00	400,00	300,00	134,00	200,00
Tarif week-end			1 100,00	825,00		550,00

Salle Michaux	Tarifs 2012		Propositions Tarifs 1er janvier 2018		Tarifs 2012	Propositions Tarifs 1er janvier 2018
	Non Aiglon	Aiglon	Non Aiglon	Aiglon		
1/2 journée	112,00	85,00	140,00	105,00	56,00	70,00
Vin d'honneur	112,00	85,00	140,00	105,00	56,00	70,00
Journée sans repas	225,00	168,00	300,00	225,00	112,00	150,00
Journée (hors WE et JF) avec repas	280,00	212,00	500,00	375,00	139,00	250,00
Par jour supplémentaire	141,00	106,00	300,00	225,00	69,00	150,00
Tarif week-end			800,00	600,00		400,00

Hall du Grû	Tarifs 2012		Propositions Tarifs 1er janvier 2018		Tarifs 2012	Propositions Tarifs 1er janvier 2018
	Non Aiglon	Aiglon	Non Aiglon	Aiglon		
1er jour	1 162,00	1 162,00	1 170,00	878,00	581,00	585,00
2ème jour	938,00	938,00	940,00	705,00	469,00	470,00
3ème jour et suivants	703,00	703,00	710,00	533,00	352,00	355,00
Tarif week-end			2 110,00	1 583,00		1 055,00

Salle des Associations, Foyer Guilloux, Salle Lucien Heil	Tarifs 2012		Propositions Tarifs 1er janvier 2018		Tarifs Associations Aiglones
	Non Aiglon	Aiglon	Non Aiglon	Aiglon	
1/2 journée	87,00	71,00	94,00	71,00	gratuit
Vin d'honneur	87,00	71,00	94,00	71,00	gratuit
Journée sans repas	172,00	140,00	186,00	140,00	gratuit

Salle de Verdun	Tarifs 2012	Propositions Tarifs 1er janvier 2018		Tarifs 2012	Propositions Tarifs 1er janvier 2018
		Non Aiglon	Aiglon		
1/2 journée	115,00	153,00	115,00	58,00	77,00
Journée	230,00	306,00	230,00	115,00	153,00
Tarif week-end		612,00	460,00		306,00

2/ DÉFINITION DE LA GRATUITÉ DES SALLES

La gratuité des salles peut être accordée à certaines conditions, à savoir :

- la location s'assimile à une mise à disposition d'un local dans le cadre de l'activité d'une association,
- la manifestation est d'intérêt général et à but non lucratif

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de fixer le forfait de 80,00 € TTC par jour d'utilisation des salles suivantes :

- Bois de la Pierre
- Salle Michaux
- Hall du Grû.

Ce forfait ne serait dû qu'en cas de gratuité des salles, accordée pour un motif d'intérêt général et pour une manifestation sans but lucratif

3) CAUTION

Un système de caution est mis en place pour la location de salles :

Bois de la Pierre	1 000,00 €
Hall du Gru	1 000,00 €
Salle Michaux	500,00 €
Salle de Verdun	500,00 € ;

4) TARIF NETTOYAGE DE SALLE

Si la salle, au terme de la restitution des clés, nécessite un nettoyage avéré par l'établissement d'un état des lieux, un tarif de 100,00 € serait appliqué

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 21 voix POUR, 5 voix CONTRE (M. BELLUCO,
M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et Mme MARY) et 1
ABSTENTION (Mme BOUCHAUD),***

***➤ APPROUVE l'ensemble des tarifs présentés ci-dessus
relatifs à la location de salles municipales.***

Il est précisé que ces tarifs entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Louwagie
Véronique LOUWAGIE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **20**

votants : **27**

OBJET :

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES
PAYS DE L'AIGLE ET
DE LA MARCHE -
DÉSIGNATION DE
DÉLÉGUÉS DU
SMIRTOM**

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Par délibération, en date du 28 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de représentants de la Ville de L'AIGLE au sein du SMIRTOM, à savoir 4 titulaires (M. Didier COUSIN, M. Gilles FONTAINE, M. Jean-Marie GOUSSIN et Mme Nicole GONDOUIN) et 4 suppléants (M. Jean-Philippe THOMAS, Mme Sandrine DURSUN, M. Jean-Luc PAULHE et Mme Sabine GUIRADO).

Au 1^{er} janvier 2017, la réforme territoriale induite par la Loi NOTRE rendra la compétence déchets obligatoire aux Communautés de Communes.

A ce jour, pour exercer cette compétence, la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche adhère au SMIRTOM de la région de L'AIGLE. Pour la suite, la Loi NOTRE permettra cependant au SMIRTOM de continuer à accomplir sa mission de service public de collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire fusionné des CDC des Pays de L'Aigle et de La Marche et du Canton de la Ferté Fresnel.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **23 DEC. 2016**

Publié

le : **23 DEC. 2016**

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Néanmoins, la fusion de ces deux collectivités, au 1^{er} janvier 2017, va obliger le SMIRTOM à réélire une gouvernance très rapidement. Par conséquent, la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche sollicite les communes, dès aujourd'hui, afin de procéder à la désignation de délégués qui siégeront au conseil d'administration du SMIRTOM à partir du 1^{er} janvier 2017.

Cette désignation anticipée par les communes permettra à la nouvelle communauté de communes d'élire, lors de sa séance d'installation, ses délégués au conseil d'administration du SMIRTOM.

Le nombre de délégués à élire pour la Ville de L'AIGLE reste le même, soit 4 titulaires et 4 suppléants.

Madame le Maire invite donc le Conseil Municipal à désigner 8 délégués pour le conseil d'administration du SMIRTOM (4 titulaires et 4 suppléants) et, dans ce cadre, propose de reconduire les 4 titulaires dans leurs fonctions, à savoir, M. Didier COUSIN, M. Gilles FONTAINE, M. Jean-Marie GOUSSIN et Mme Nicole GONDOUIN et de désigner, en qualité de suppléants, M. Jean-Philippe THOMAS, Mme Sandrine DURSUN, M. Jean-Luc PAULHE et Mme Nathalie LENOTRE.

Aucune autre candidature n'est déposée.

S'agissant d'une nomination, Madame le Maire propose que le vote se déroule au scrutin secret. Toutefois, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme BOUCHAUD,
M. BELLUCO, M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et
Mme MARY)***

***➤ DÉSIGNE M. Didier COUSIN, M. Gilles FONTAINE,
M. Jean-Marie GOUSSIN et Mme Nicole GONDOUIN, en qualité
de titulaires et M. Jean-Philippe THOMAS, Mme Sandrine
DURSUN, M. Jean-Luc PAULHE et Mme Nathalie LENOTRE, en
qualité de suppléants, pour représenter la Ville de L'AIGLE au
sein du Conseil d'Administration du SMIRTOM.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



louwagie
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**MISE A JOUR DU
TABLEAU DE
CLASSEMENT DES
VOIES COMMUNALES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-156

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlene RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Dans le cadre de la mise à jour du tableau de classement des voies communales, il s'avère nécessaire de classer dans le domaine public communal et de renuméroter l'ensemble des voies qui sont énumérées dans les tableaux ci-joints. Le linéaire total de voies communales sur la commune de L'AIGLE est maintenant de 62107 ml (61548 en 2015).

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme BOUCHAUD, M. BELLUCO, M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et Mme MARY)

► AUTORISE Madame le Maire à procéder à la mise à jour du tableau de classement des voies communales.

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Véronique LOUWAGIE



Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**AUTORISATION
D'OUVERTURE DES
COMMERCES DE
DÉTAIL LE
DIMANCHE - AVIS
DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-157

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

La nouvelle réglementation relative à l'autorisation d'ouverture des commerces de détail le dimanche, issue de la loi MACRON du 06 août 2015, est entrée en application en 2016.

Ainsi, l'article L 3132-26 du Code du Travail prévoit que « Dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par an. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. A défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable ».

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Depuis des années, le Maire de L'AIGLE autorise l'ouverture des commerces de détail situés sur la commune durant 5 dimanches à l'occasion des fêtes de fin d'année. Toutefois, pour 2017, après avoir échangé à ce sujet avec le Président de l'Union Commerciale locale, Madame le Maire propose de maintenir cette décision d'autorisation de 5 dimanches pour 2017, à différentes périodes de l'année, à savoir :

- 15 janvier 2017 ;
- 12 mars 2017 ;
- 09 juillet 2017 ;
- 10 décembre 2017 ;
- 17 décembre 2017.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 25 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme MARTIN et
M. BELLUCO),***

➤ ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**PROTOCOLE DE
PRÉFIGURATION DU
PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN DANS LE
CADRE DE L'ANRU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-158

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS.

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 23 DEC. 2016

Publié

le : 23 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Lors des comités technique et de pilotage des 9 septembre et 6 octobre derniers, le cahier des charges de l'étude de requalification urbaine du Quartier de La Madeleine dans le cadre de l'ANRU, pilotée par la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche a été validé.

Le 28 novembre dernier, la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche a fait parvenir à la Ville de L'Aigle pour avis un projet de protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain, qui permet la réalisation d'une étude de programmation urbaine dans le cadre du Contrat de Ville, document cadre de la politique de la ville. Ce projet est un document contractuel qui engage autour de la même stratégie et des mêmes objectifs l'Etat, la Ville de L'Aigle, la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche, les deux organismes d'habitat social Orne Habitat et la Sagim / Logis Familial, et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le protocole de préfiguration permet la réalisation d'une étude de programmation urbaine. Suite à celle-ci, dont les délais sont estimés à 18 mois, une convention pluriannuelle de renouvellement urbain pourra être contractualisée avec l'ANRU afin d'engager des travaux de renouvellement.

La Ville de L'Aigle a fait part de ses remarques relatives au document et à son contenu par courrier du 5 décembre, permettant à la Communauté de Communes de proposer des modifications et/ou précisions par retour de courrier le 7 décembre.

C'est ainsi que lors de sa séance du 08 décembre 2016, le Conseil Communautaire a pris acte des orientations du projet de protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain du quartier de La Madeleine à L'Aigle, piloté par la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche. Monsieur le Président de la Communauté de Communes a également été autorisé à signer un protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain à l'issue des négociations avec l'ANRU, et après accord de la Ville de L'Aigle.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ AUTORISE Madame le Maire à signer un protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain relatif au Quartier de La Madeleine à L'Aigle, piloté par la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Veronique Louwagie
Véronique LOUWAGIE

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 27

OBJET :

**MOTION DE
SOUTIEN POUR LE
MAINTIEN DU
NOMBRE DE
CLASSES DANS LES
ÉCOLES MAZELINE
ET GALLERON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2016-159

L'an deux mil seize,

le : **Lundi 12 décembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 décembre 2016.

PRESENTS : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Philippe VAN-HOORNE qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, Mme Christine CLOUET qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Mickaël MESNIL qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Arlette BOUCHAUD, Mme Sabine GUIRADO et M. Jean-Philippe THOMAS

Monsieur Abdellah LHESSANI a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 19 DEC. 2016

Publié

le : 19 DEC. 2016

Le Maire,

Véronique
LOUWAGIE



Par courrier en date du 1^{er} décembre 2016, Monsieur François LACAN, Directeur Académique des services de l'Education Nationale, a informé Madame LOUWAGIE, Député-Maire de L'AIGLE, que l'école élémentaire Mazeline et l'école maternelle Galleron étaient susceptibles, au regard des effectifs attendus à la rentrée 2017, de faire l'objet, chacune, d'une mesure de fermeture d'une classe.

Madame le Député-Maire de L'AIGLE entend faire part à Monsieur le Directeur Académique de sa désapprobation vis-à-vis de cette prévision de fermeture de classes dans les écoles Mazeline et Galleron.

Il apparaît que ces propositions des services de l'Education Nationale n'aient été retenues que sur des critères démographiques, alors que notre situation et les indicateurs sociaux sur le territoire devraient, au contraire, favoriser le maintien des classes existantes.

Dans le cadre des simulations d'effectifs pour la rentrée 2017, l'Inspection Académique ne prend pas en compte dans les mêmes conditions les enfants de moins de 3 ans physiquement et psychologiquement prêts à être scolarisés.

Certains parents, faute de places disponibles, ne pourront donc pas inscrire leurs enfants si les moyens sont retirés. Il est parfaitement admis que pour certains enfants cette scolarisation est un véritable atout.

Madame le Maire demande donc que les éléments suivants soient pris en considération :

- ✓ le public accueilli est souvent issu de catégories socioprofessionnelles défavorisées et nécessite donc que les moyens actuels soient maintenus ;
- ✓ des suivis particuliers ont été effectués au cours de l'année scolaire précédente, avec des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation ;
- ✓ le taux d'élèves inscrits aux études du soir est important ;
- ✓ plusieurs enfants sont accompagnés par un assistant de vie scolaire ;
- ✓ l'école Mazeline accueille des classes ULIS Ecole ;
- ✓ des fermetures risqueraient d'entraîner des classes surchargées ou des classes à double niveau.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ APPROUVE la présente motion de soutien pour le maintien du nombre de classes existantes dans les écoles Mazeline et Galleron de L'AIGLE.

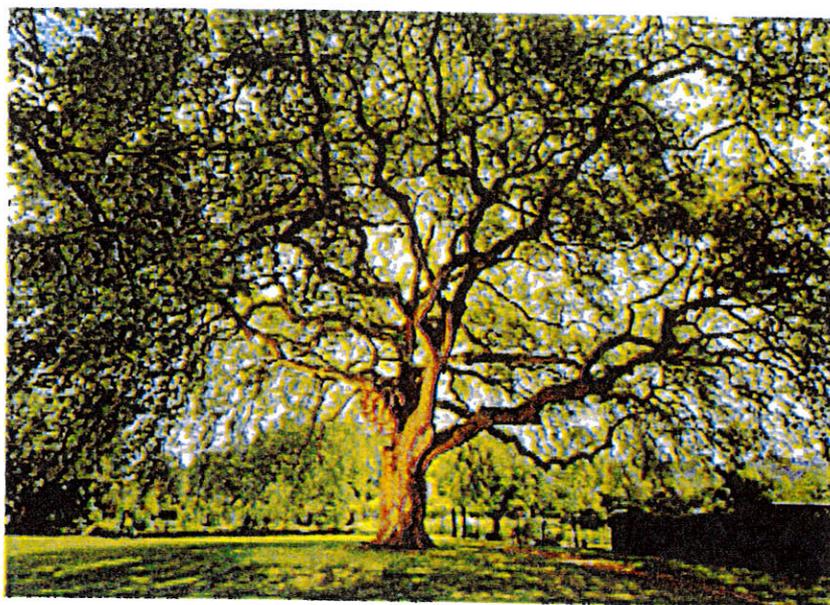
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Véronique LOUWAGIE



PRESENTATION DU BUDGET 2017



Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2016

Vu, à L'AIGLE
le 22 DEC. 2016
Véronique LOUWAGIE



Véronique Louwagie
Député-Maire de L'AIGLE

DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	BP 2016	Propositions 2017	Variation 2016-2017 en %
DF		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 671 193,18	7 581 400,00	-1,17%
		Total dépenses réelles de fonctionnement	6 818 826,18	6 712 000,00	-1,57%
		Total dépenses pour ordre	852 367,00	869 400,00	2,00%
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 769 900,00	1 746 196,00	-1,34%
	60611	Eau et assainissement	30 000,00	33 000,00	
	60612	Energie - Electricité	260 000,00	266 000,00	
	60613	Chauffage urbain	25 000,00	20 000,00	
	60621	Combustibles	8 000,00	7 600,00	
	60622	Carburants	41 000,00	37 800,00	
	60623	Alimentation	22 000,00	12 450,00	
	60628	Autres fournitures non stockées	650,00	650,00	
	60631	Fournitures d'entretien	55 000,00	47 400,00	
	60632	Fournitures de petit équipement	75 000,00	81 066,00	
	60633	Fournitures de voirie	8 500,00	7 000,00	
	60636	Vêtements de travail	14 250,00	18 000,00	
	6064	Fournitures administratives	24 000,00	18 000,00	
	6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	30 000,00	32 100,00	
	611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	250 000,00	226 750,00	
	6132	Locations immobilières	1 500,00	2 820,00	
	6135	Locations mobilières	40 000,00	49 750,00	
	614	Charges locatives et de copropriété	6 500,00	11 140,00	
	61521	Terrains	40 000,00	59 000,00	
	615221	Entretien et réparations bâtiments publics	15 000,00	8 000,00	
	61523	Voies et réseaux	2 000,00	2 000,00	
	61551	Matériel roulant	38 000,00	35 000,00	
	61558	Autres biens mobiliers	25 000,00	22 000,00	
	6156	Maintenance	35 000,00	60 000,00	
	6161	Assurance multirisques	37 000,00	33 000,00	
	6182	Documentation générale et technique	8 000,00	8 000,00	
	6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	10 000,00	
	6188	Autres frais divers	54 500,00	61 870,00	
	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	
	6226	Honoraires	30 000,00	29 450,00	
	6231	Annonces et insertions	32 000,00	24 564,00	
	6232	Fêtes et cérémonies	268 000,00	254 400,00	
	6233	Foire exposition	0,00	39 770,00	
	6236	Catalogues et imprimés	22 000,00	29 616,00	
	6237	Publications	10 000,00	5 000,00	
	6238	Divers	1 500,00	0,00	
	6247	Transports collectifs	32 000,00	27 000,00	
	6251	Voyages et déplacements	19 000,00	17 000,00	
	6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	25 000,00	
	6262	Frais de télécommunications	42 000,00	39 000,00	
	6281	Concours divers (cotisations...)	2 500,00	2 500,00	
	6288	Autres services extérieures	500,00	0,00	
	63512	Taxes foncières	120 000,00	80 000,00	
	6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	
012		CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 294 858,00	3 285 000,00	-0,30%
	6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00	10 000,00	
	6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	10 000,00	
	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 900,00	9 900,00	
	6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique	49 100,00	47 500,00	
	6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	5 800,00	5 700,00	
	64111	Rémunération principale	1 594 200,00	1 500 000,00	
	64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résidence	35 400,00	38 000,00	
	64118	Autres indemnités titulaires	125 958,00	132 000,00	
	64131	Rémunérations	276 000,00	345 000,00	
	64138	Autres indemnités non titulaires	36 500,00	33 200,00	

DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	BP 2016	Propositions 2017	Variation 2016-2017 en %
	64162	Emploi avenir	139 000,00	70 500,00	
	64168	Autres emplois d'insertion	0,00	96 100,00	
	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	363 800,00	375 100,00	
	6453	Cotisations aux caisses de retraite	481 200,00	468 100,00	
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	32 000,00	33 900,00	
	6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	62 000,00	
	6456	versement au FNC du Supplément Familial	3 000,00	0,00	
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	35 000,00	28 000,00	
	6478	Autres charges sociales sociales diverses	25 000,00	20 000,00	
0 14		ATTENUATION DE PRODUITS	1 194 904,00	1 175 304,00	-1,64%
	73921	Dotation de compensation	1 194 904,00	1 175 304,00	
022		DEPENSES IMPREVUES	37 719,18	16 500,00	-56,26%
	022	Dépense imprévues	37 719,18	16 500,00	
042		Opé. d'ordre de transferts entre sections	852 367,00	869 400,00	2,00%
	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	797 967,00	815 000,00	
	6812	Dotation aux amortissements et aux provisions	54 400,00	54 400,00	
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	346 445,00	313 000,00	-9,65%
	6531	Indemnités	80 000,00	84 000,00	
	6532	Frais de mission	4 000,00	0,00	
	6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 000,00	
	6534	Cotisation de sécurité sociale part patronale	0,00	4 500,00	
	6535	Formation	2 000,00	0,00	
	6536	Frais de représentation	1 500,00	2 000,00	
	6541	Admission en non valeur	8 000,00	5 000,00	
	6542	Créances éteintes	1 300,00	0,00	
	65738	Autres organismes divers	19 400,00	0,00	
	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes droit privé	226 245,00	213 500,00	
66		CHARGES FINANCIERES	142 000,00	171 000,00	20,42%
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	163 000,00	
	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	5 000,00	
	661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	0,00	
	668	Autres charges financières	2 000,00	3 000,00	
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 000,00	5 000,00	-84,85%
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 000,00	5 000,00	
	678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	



RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

2017

Article Libellé		BP 2016	Propositions 2017 budget consolidé	Variation 2016- 2017 en %	
R	F	TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES	7 671 193,18	7 581 400,00	-1,17%
R	F	0 02 SOLDE ANTERIEUR REPORTE	39 862,18	0,00	
R	F	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	39 862,18	0,00	
R	F	ATTENUATION DE CHARGES	270 000,00	190 000,00	-29,63%
R	F	6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	270 000,00	190 000,00	
R	F		53 081,00	53 081,00	0,00%
R	F	776 - Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de	0,00	0,00	
R	F	777 - Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	53 081,00	53 081,00	
R	F	PRODUITS DU DOMAINE	261 346,00	338 005,00	29,33%
R	F	70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	10 000,00	10 000,00	
R	F	70312 - Redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	
R	F	70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	21 930,00	112 605,00	
R	F	70328 - Autres droits de stationnement et de location	1 000,00	31 000,00	
R	F	7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel	97 700,00	97 200,00	
R	F	70631 - Redevances et droits des services à caractère sportif	11 500,00	11 500,00	
R	F	7066 - Redevances et droits des services à caractère social	20 000,00	19 000,00	
R	F	7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	0,00	0,00	
R	F	70688 - Autres prestations de services	800,00	1 200,00	
R	F	7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	500,00	
R	F	70846 - Au GFP de rattachement	95 916,00	53 000,00	
R	F	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	3 554 926,00	3 555 508,00	0,02%
R	F	73111 - Taxes foncières et d'habitation	3 088 305,00	3 091 000,00	
R	F	7323 - F.N.G.I.R.	69 908,00	69 908,00	
R	F	7325 - Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et interco	80 113,00	84 000,00	
R	F	7337 - Droits de stationnement	600,00	600,00	
R	F	7343 - Taxe sur les pylônes électriques	15 000,00	15 000,00	
R	F	7351 - Taxe sur l'électricité	180 000,00	174 000,00	
R	F	73681 - Emplacements publicitaires	1 000,00	1 000,00	
R	F	7381 - Taxe additionnelle droits de mutation	120 000,00	120 000,00	
R	F	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 415 478,00	3 382 390,00	-0,97%
R	F	7411 - Dotation forfaitaire	1 465 517,00	1 422 832,00	
R	F	74121 - Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	609 504,00	609 504,00	
R	F	74123 - Dotation de solidarité urbaine	300 866,00	300 866,00	
R	F	74127 - Dotation nationale de péréquation	211 600,00	211 600,00	
R	F	7472 - Régions	37 624,00	32 500,00	
R	F	7473 - Départements	37 500,00	36 163,00	
R	F	74741 - Communes membres du GFP	4 000,00	3 000,00	
R	F	74748 - Autres communes	10 000,00	7 000,00	
R	F	74751 - GFP de rattachement	455 000,00	453 000,00	
R	F	7478 - Autres organismes	77 500,00	73 835,00	
R	F	748313 - Dotation compensation réforme taxe professionnelle	36 758,00	36 758,00	
R	F	748314 - Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	14 786,00	14 000,00	
R	F	74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	37 511,00	36 302,00	
R	F	74835 - Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	112 282,00	140 000,00	
R	F	7485 - Dotation pour les titres sécurisés	5 030,00	5 030,00	
R	F	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	76 500,00	62 416,00	-18,41%
R	F	752 - Revenus des immeubles	51 500,00	32 416,00	
R	F	758 - Produits divers de gestion courante	25 000,00	30 000,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget Général de la Ville de L'Aigle

2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2016	Propositions 2017	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2016	Propositions 2017
020 - Dépenses imprévues (Investissement)	27 746,87	200 000,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	324 463,81	0,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)	27 746,87	200 000,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	324 463,81	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 081,00	53 081,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	852 367,00	869 400,00
13911 - Etat et établissements nationaux	26 952,00	26 952,00	192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00
13912 - Régions	13 647,00	13 647,00			
13913 - Départements	9 476,00	9 476,00			
13918 - Autres	3 006,00	3 006,00			
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	28-Amortissement des immobilisations	798 000,00	815 000,00
			4818 - Charges à étaler	54 367,00	54 400,00
			024 - Produits de cessions	545 500,00	0,00
			024 - Produits de cessions	545 500,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 166 410,00	1 233 640,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	6 726 366,73	4 226 134,00
1641 - Emprunts en euros	0,00	0,00	1641 - Emprunts en euros	6 069 956,73	3 592 494,00
16441 - Opérations afférentes à l'emprunt	510 000,00	600 000,00	16449 - Opérations afférentes à l'opt* de tirage sur ligne de trésorerie	656 410,00	633 640,00
16449 - Opérations afférentes à l'opt* de tirage sur ligne de trésorerie	656 410,00	633 640,00	165 - Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	146 549,60	23 200,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	468 274,50	164 000,00
2031 - Frais d'études	127 860,40	4 000,00	10222 - F.C.T.V.A.	140 000,00	150 000,00
2051 - Concessions et droits similaires	18 689,20	19 200,00	10223 - T.L.E.	0,00	0,00
204 - Subventions d'équipement versées	295 572,00	46 572,00	10226 - Taxe d'aménagement	14 000,00	14 000,00
204172 - Autres EPL - Bâtiments et installations	46 572,00	46 572,00	10688 - Excédents de fonctionnement capitalisés	314 274,50	0,00
204182 - Autres org publics - Bâtiments et installations	249 000,00	0,00			
21 - Immobilisations corporelles	1 987 618,92	212 506,00	13 - Subventions d'investissement	1 081 220,40	521 600,00
2111 - Terrains nus	106 320,00	0,00	1311 - Etat et établissements nationaux	27 900,00	481 600,00
2113 - Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	1321 - Etat et établissements nationaux	3 000,00	0,00
2115 - Terrains bâtis	1 298 071,60	0,00	1326 - Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	2 388,00	0,00	1328 - Autres	342 500,00	0,00
21316 - Equipements du cimetière	10 137,37	0,00	1341 - D.G.E.	678 820,40	40 000,00
21318 - Autres bâtiments publics	7 678,00	15 000,00	1388 - Autres	29 000,00	0,00
2138 - Autres constructions	41 200,00	0,00			
21531 - Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00			
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	7 106,00	9 423,00			
21571 - Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00			
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	112 275,20	5 850,00			
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	33 785,95	0,00			
2161 - Oeuvres et objets d'art	3 000,00	3 000,00			
21758 - Autres outillages et installations techniques	0,00	3 750,00			
21782 - Matériel de transport	630,00	0,00			
2182 - Matériel de transport	137 954,33	76 200,00			
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	30 067,39	7 500,00			
2184 - Mobilier	1 704,72	0,00			
2188 - Autres immobilisations corporelles	195 300,36	91 783,00			
23 - Immobilisations en cours	6 321 214,05	4 012 135,00			
2312 - Terrains	954 117,80	12 000,00			
2313 - Constructions	4 425 508,17	2 762 258,00			
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	941 588,08	1 237 877,00			
TOTAL DES OPERATIONS BUDGETAIRES - INVESTISSEMENT	9 998 192,44	5 781 134,00		9 998 192,44	5 781 134,00

PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS COURANTS

INVESTISSEMENTS COURANTS 2017 PRESENTES

SERVICE		Propositions 2017
	RESTRUCTURATION HANGAR DES TANNEURS	30 000,00
	TOTAL ESPACES DES TANNEURS	30 000,00 €
Culture	MATERIELS SALLE DE VERDUN	10 000,00 €
	ACQUISITION D'UNE OEUVRE D'ART FONDS CONTEMPORAIN	3 000,00 €
	RESTAURATION FRESQUE RUE DE BEC HAM	15 000,00 €
	ACQUISITION INSTRUMENT DE MUSIQUE	5 000,00 €
	TOTAL CULTURE	33 000,00 €
Sport	RENOVATION DES ANCIENS VESTIAIRES STADE FOISY	9 000,00 €
	ESCALIER CLUB HOUSE TENNIS STADE FOISY	22 000,00 €
	ACQUISITION D'UN TAILLE HAIES STHIL STADE FOISY	590,00 €
	TRAVAUX RESOLUTION PROBLEME D'ETANCHEITE GYMNASSE PICHOT	8 500,00 €
	ACQUISITION DE TAPIS PUZZLE POUR ANCIENNE SALLE DES AGRES GYMNASSE PICHOT	2 300,00 €
	ACQUISITION D'UNE TRACEUSE	1 280,00 €
	MATERIEL SPORT VACANCES MINI CAMPS	1 500,00 €
	TOTAL SPORT	45 170,00 €
Jeunesse	MATERIEL D'ACTIVITE	5 000,00 €
	TOTAL JEUNESSE	5 000,00 €
Electricité	ACQUISITION D'UNE SONORISATION PORTABLE	1 450,00 €
	ACQUISITION D'UNE SONORISATION MOBILE ET DEUX MICROS HOTEL DE VILLE	400,00 €
Voirie	ACQUISITION DE BARRIERES DE VILLE	4 200,00 €
	ACQUISITION DE BALISES AMOVIBLES BLANCHES	1 650,00 €
	ACQUISITION D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION	3 750,00 €
	ACQUISITION D'UN MASTER PICK UP	46 200,00 €
Espaces Verts	ACQUISITION D'UN CAMION BENNE	30 000,00 €
	ACQUISITION DE MOBILIER DECORATIF FLEURISSEMENT	8 500,00 €
	ACQUISITION D'UNE TRONCONNEUSE STHIL MS 211	355,00 €
	ACQUISITION D'UNE TRONCONNEUSE STHIL MS 241	670,00 €
	ACQUISITION D'UN SOUFFLEUR DE FEUILLES STHIL BR 700	710,00 €
	ACQUISITION D'UN SOUFFLEUR DE FEUILLES STHIL BG 56	226,00 €
	ACQUISITION DE JARDINIERES	1 500,00 €
Salle Michaux	ACQUISITION D'UNE AUTOLAVEUSE (salle Michaux)	1 800,00 €
	RENOUVELLEMENT DE LA VAISSELLE (salle michaux)	4 600,00 €
Hôtel de Ville	RENOUVELLEMENT DE LA VAISSELLE (Bois de la pierre)	3 000,00 €
	ACQUISITION D'UN LAVE VERRES	1 750,00 €
Transport Manifestation	ACQUISITION DE CHAISES RESINE EMPILABLES	1 500,00 €
	ACQUISITION COTES ET TOITS BARNUMS 3*3	1 700,00 €
	ACQUISITION TRETEAUX	2 100,00 €
	ACQUISITION DE MATERIEL POUR CONSTRUCTION BANCS	1 850,00 €
	TOTAL STM	117 911,00 €
Aménagements urbains	CREATION D'UN POTEAU INCENDIE RUELLE DES POULIES : RUE BOUDET	5 000,00 €
	CREATION D'UN POTEAU INCENDIE ANGLE RUE CARNOT/ PLACE SAINT MARTIN	4 423,00 €
	ETUDE DE SOL PARKING DE LA GARE	4 000,00 €
	PROVISION TRAVAUX CDC	15 000,00 €
	TOTAL AMENAGEMENTS URBAINS	28 423,00 €
Fonds de concours	PARTICIPATION RENOVATION LOGEMENTS SOCIAUX	46 572,00 €
	TOTAL OPERATION FONDS DE CONCOURS ORNE HABITAT	46 572,00 €
Mairie	MATERIEL INFORMATIQUE SERVICES ADMINISTRATIFS	5 000,00 €
	MATERIEL INFORMATIQUE SERVICE COMMUNICATION	2 500,00 €
	LOGICIEL METIER (COUT ANNUEL SEGILOG)	16 200,00 €
	TOTAL INFORMATIQUE	23 700,00 €

PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS COURANTS

SERVICE		Propositions 2017
Autres	ACQUISITION DE DEFIBRILATEURS	13 376,00 €
	ACQUISITION DE RADARS PEDAGOGIQUES	7 000,00 €
	ACQUISITION LOGICIEL DU MARCHE	3 000,00 €
	ACQUISITION EXTINCTEURS, RIA SUITE COMMISSION SECURITE	20 000,00 €
	ACQUISITION D'UN SYSTEME D'ULTRA SON (EGLISE SAINT MARTIN)	1 000,00 €
	DRAINAGE PARTIE DU CIMETIERE	2 000,00 €
	RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS	10 000,00 €
	RESTRUCTURATION BOULINGRIN MONUMENT AUX MORTS	10 000,00 €
	ACQUISITION D'UN ALGECO TERRAIN D'EDUCATION CANINE	5 000,00 €
	ACQUISITION DE 4 CHALETS	9 600,00 €
	ACQUISITION JEUX JARDIN PUBLIC	3 026,00 €
	PROVISION DALKIA ET RECIBIA POUR GROSSE REPARATION CHAUDIERE ET RESEAU (COMPRIS DANS LE CONTRAT)	40 000,00 €
	TOTAL AUTRES	
TOTAL		453 778,00 €

PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

OPERATION	INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS	Propositions 2017
RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE		
RESTRUCTURATION DES FENETRES		60 000,00 €
TOTAL OPERATION RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE		60 000,00 €
REFECTION PASSERELLE DES TANNEURS		
RESTRUCTURATION DU BARDAGE		50 000,00 €
FECTION PASSERELLE DES TANNEURS		50 000,00 €
TOTAL OPERATION RESTRUCTURATION ECLAIRAGE PUBLIC		124 860,00 €
RESTRUCTURATION ECLAIRAGE PUBLIC		
REEMPLACEMENT DES LUMINAIRES		124 860,00 €
TOTAL OPERATION RESTRUCTURATION ECLAIRAGE PUBLIC		124 860,00 €
RESTRUCTURATION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION		
FOURNITURE ET POSE DE CAMERAS PARKING DE LA GARE		20 600,00 €
FOURNITURE ET POSE DE CAMERAS ROND POINT DE LA GENDARMERIE		17 500,00 €
DEPORT DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION VERS LA GENDARMERIE		5 000,00 €
FOURNITURE ET POSE DE CAMERAS RUE DE LA FONTE		2 700,00 €
TOTAL OPERATION RESTRUCTURATION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION		45 800,00 €
ACCESSIBILITE DES ERP		
TRAVAUX BATIMENTS (MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP)		497 000,00 €
TOTAL OPERATION ACCESSIBILITE DES ERP		497 000,00 €
REQUALIFICATION BLAIZOT		
REQUALIFICATION DU QUARTIER BLAIZOT		183 000,00 €
TOTAL OPERATION REQUALIFICATION BLAIZOT		183 000,00 €
ENFOUISSEMENT DE RESEAUX		
RESEAU BASSE TENSION		59 640,00 €
RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC		97 377,00 €
RESEAU TELECOMMUNICATION		25 200,00 €
PRESTATION SE 61		30 000,00 €
TOTAL OPERATION ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DU MONT SAINT MICHEL 1 ER TRANCHE		212 217,00 €
AMENAGEMENT URBAIN ANAIS		
TRAVAUX DE CREATION DES RESEAUX PLUVIAL, D'ECLAIRAGE ET ELECTRIQUE, PROJET ANAIS		6 000,00 €
TOTAL OPERATION AMENAGEMENT URBAIN ANAIS		6 000,00 €
SEPARATEUR D'HYDRO CARBURANT LOTISSEMENT LES VAUTIOUX		
FOURNITURE ET POSE D'UN SEPARATEUR D'HYDROCARBURANT		16 000,00 €
TOTAL OPERATION SEPARATEUR D'HYDRO CARBURANT LOTISSEMENT LES VAUTIOUX		16 000,00 €
EGLISES		
PREMIERE TRANCHE REHABILITATION SAINT JEAN		44 000,00 €
TRAVAUX EGLISES		150 000,00 €
TOTAL OPERATION EGLISES		194 000,00 €
MODIFICATION DU CARREFOUR AVENUE DU MONT SAINT MICHEL		
RESTRUCTURATION DES FEUX		68 000,00 €
TOTAL OPERATION RENOVATION ET MODIFICATION CARREFOUR A FEUX RUE DU MONT SAINT MICHEL		68 000,00 €
MISE EN VALEUR DES PLATANES		
FOURNITURE ET AMENAGEMENT DE L'AIRE DES PLATANES		10 000,00 €
TOTAL OPERATION MISE EN VALEUR DES PLATANES		10 000,00 €
MAISON DES SERVICES AU PUBLIC		
CONSTRUCTION DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC		1 945 000,00 €
TOTAL OPERATION MAISON DES SERVICES AU PUBLIC		1 945 000,00 €
RESTRUCTURATION DU SOL GYMNASE PICHOT		
REFONTE DU SOL		62 758,00 €
TOTAL OPERATION RESTRUCTURATION DU SOL GYMNASE PICHOT		62 758,00 €
RESTRUCTURATION DE LA SALLE DE VERDUN		
TRAVAUX		300 000,00 €
TOTAL OPERATION RESTRUCTURATION DE LA SALLE DE VERDUN		300 000,00 €
RESTRUCTURATION DE LA SALLE MICHAUX		
COMPLEMENT DES TRAVAUX SALLE MICHAUX		66 000,00 €
TOTAL OPERATION RESTRUCTURATION DE LA SALLE MICHAUX		66 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS		3 840 635,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT COURANTS + STRUCTURANTS		4 294 413,00 €

Véronique LOUWAGIE



Député-Maire de L'AIGLE

Proposition Inventaire 2017

Ancienne appellation	Nouvelle appellation	Origine	Extrémité	Longueur (m)	Dénomination pour adresse
VC 1	VC 1	VU 1		2230	De la VU 1 en passant par les Lieu dit " Le Grand Courdemanche" "Le Petit Courde " Le Hamel"
VC 2	VC 2	VC 226		3850	De la VC 226 en passant par les Lieu dit "La Mal Batié" "La Grellière" Jusqu'à la limite communale
VC 4	VC 4	Rue Chennebrun	limite l'Aigle	930	Rue Chennebrun
VC 8	VC 8	Limite RAI	SNCF	82	
VC 101 A	VC 101 A	VC 2	VC 226	1605	De la VC 2 en passant par le Lieu dit " La Galerie" puis revenant sur la VC 226
VC 101 B	VC 101 B	VC 101 A		130	De la VC 101 A allant vers les pièces d'eau au Sud du Lieu dit La Galerie
VC 101 C	VC 101 C	VC 101 A		180	De la VC 101 A pour desservir les habitations du Lieu dit " La Galerie "
VC 101 D	VC 101 D	VC 101 A		95	De la VC 101 A en face de la VC 101 D
VC 101 E	VC 101 E	VC 101 A	VC 101 C	75	De la VC 101 A à la VC 101 C
VC 110	VC 110	Limite RAI	RD 220	205	Chemin de Saint Pair
VC 201	VC 201	Limite St Sulpice	VC 405	855	
VC 202	VC 202	RD3	Le Tertre	535	
VC 205	VC 205	VC1		440	De la VC 1 vers Lieu dit " Le Bois Normand"
VC 226	VC 226	Limite St Sulpice	Limite Rond Point RD 3 RD 926	4095	
VC 301	VC 301	VC 302		190	ZI du Buat ; Rues : Jb Reveillon; Marcel Le Bourgeois ; R Cassou
VC 302	VC 302	VC 301	VC303	175	ZI du Buat
VC 303	VC 303	VC 304	VC 302	360	ZI du Buat
VC 304	VC 304	RD 918	VC 305	800	ZI du Buat
VC 305	VC 305	VC 304		315	ZI du Buat
CR 1	VC 306	RD 926		250	De la RD 926 monte avant le Rond Point de la Croix Lamirault
CR 2	VC 307	RD 105	VC 2	435	De la VC 2 vers le Lieu dit " Le Petit Chaply"
CR 3	VC 308	VC 2		170	De la VC 2 vers le Lieu dit " La Girardière "
CR 4	VC 309	VC 2		115	De la VC 2 vers le Lieu dit " Le Chatelet "
CR 5	VC 310	VC 2		965	De la VC 2 vers les Lieu dit " La Herpinière " "La Caillierie"
CR 6 A	VC 311	RD 105		420	De la RD 105 vers le Lieu dit " La Bellière" par le Nord
CR 6 B	VC 312	VC 311		155	Du CR 6 A dans le Lieu dit "La Bellière "
CR 7 A	VC 313	RD 930		775	De la RD 930 vers Lieu dit " La Roseraie Nord"
CR 7 B					
CR 7 C					
CR 8	VC 316	RD 918		160	De la RD 918 vers le Lieu dit " La Hurlière "
CR 9 A	VC 317	VC 1	RD 13	1370	DE LA VC 1 vers Lieu dit "Le Grand Courdemanche" " Le Feugeret"
CR 9 B	VC 318	VC 317		110	Du CR 9 A Deserte Lieu dit "Le Grand Courdemanche "
CR 9 C	VC 319	VC 317		85	Du CR 9 A vers Lieu dit "La Tuilerie Besnard"
CR 11	VC 321	VC 1		120	Du VC 1 vers limite communale
CR 12 A	VC 322	VC 1	RD 220	572	Du VC 1 vers Lieu dit " Le Hamel "
CR 12 B	VC 323	VC 322		295	Du CR 12 A pour deserte Habitation
CR 13	VC 324	RD 220		350	De la RD 220 jusqu'à limite communale
CR 14	VC 325	RD 13		135	De la RD 13 donnant face Station pompage
CR 15 A	VC 326	RD 13	RD 12	1380	De la RD 13 vers Lieu dit " La Groudière" est retournant vers la RD 12

CR 15 B	VC 327	VC 326	100	Du CR 15 A vers Limite communale
CR 15 C	VC 328	VC 326	215	Du CR 15 A vers Lieu dit " La Goudlière "
CR 15 D	VC 329	VC 326	780	Du CR 15 A vers Lieu dit " Ruaux " est revenant sur la RD 12
CR 16	VC 330	RD 12	230	De la RD 12 vers Lieu dit " Le Halboudet "
CR 17	VC 331	VC 226	270	De la VC 226 vers Lieu dit " Les Haies "
CR 18	VC 332	RD 919	405	Du RD 919 (Chemin du Dépotoir)
VU 2	VC 334	VC 483	295	Rue de l'Abrevoir St Jean
VU 3	VC 335	VC 483	515	Rue de le Fonte
VU 6	VC 336	VC 4	270	Rue Alexandre Delange
VU 7	VC 337	RD 919	20	Rue Bérault
VU 8	VC 338	RD 919	155	Rue Henri Besnard
VU 9	VC 339	RD 919	95	Rue de la Blanchisserie
VU 10	VC 340	VC 384	215	Rue Benjamin Bottin
VU 11	VC 341	VU 77	70	Place Boislandry
VU 12	VC 342	RD 105	205	Rue Pierre Boisteanu
VU 13	VC 343	RD 918	155	Rue Brune
VU 14 A	VC 344	VC 343	300	Rue du Buat
VU 15	VC 346	VU 23	290	Rue du Clos Josse
VU 16	VC 347	VU 19	110	
VU 17	VC 348	VU 43 VU 12	530	Rue Pierre Chabaud
VU 18	VC 349	VU 218	80	Rue du Champ de Foire
VU 19	VC 350	VU 15	45	
VU 20	VC 351	RD 919	70	Rue du Cygne
VU 21	VC 352	VC 2	430	Rue Clémenceau
VU 22	VC 353	VU 219	85	
VU 23	VC 354	N 26	660	Rue Raymond Billard
VU 24	VC 355	RD 918	1260	Rue Croix St Jacques
VU 25	VC 356	VU 102	155	Rue Desaix
VU 26	VC 357	VU 39 VU 48	85	Rue des Remparts
VU 27	VC 358	VU 17	145	Rue Frédéric Galleron
VU 28	VC 359	VU 210	165	Rue Gambetta
VU 29	VC 360	VU 92 VU 13	485	Rue Paul Gilbert
VU 30	VC 361	VU 54	195	Rue Clémence Gibory
VU 31	VC 362	RD 919	70	Rue des Graviers
VU 32	VC 363	RD 919	310	Rue Marcel Guiet
VU 33	VC 364	VU 20 VU 35 VU 52	260	Rue Henri Heil
VU 34	VC 365	RD 105	365	Rue de l'Horloge
VU 35	VC 366	VU 20 VU 33 VU 52	120	Rue des Epingliers
VU 36	VC 367	RD 918	170	
VU 37	VC 368	VU 55 VU 58	300	Rue des Jetées
VU 38	VC 369	VU 103 VU 81 VU 79	40	Rue Désiré Marais
VU 39	VC 370	VU 48 VU 26	110	Rue du Maire
VU 40	VC 371	RD 666	65	Rue du Minerai
VU 41	VC 372	VC 226	415	Rue du Paradis
VU 42	VC 373	VU 39	55	Rue du Parc
VU 43	VC 374	VU 57 VU 23	140	Rue Hyacinthe Dubreuil
VU 44	VC 375	VU 29	165	Rue Paviot
VU 45	VC 376	VC 226	65	Rue du 1 er But
VU 46	VC 377	VU 7	65	Rue du Pont de la Barre
VU 47	VC 378	VU 81	40	Rue du Pont Moulin
VU 48	VC 379	RD 919	170	Porte Givry
VU 49	VC 380	VU 213	75	Rue des Poulies
VU 51	VC 381	VU 56	115	Rue Richard Lenoir
VU 52	VC 382	VC 201	545	Rue du Rouvray
VU 53	VC 383	VC 226	315	Rue du Souchey
VU 54	VC 384	VC 226	630	Rue des Sport
VU 55	VC 385	VU 76 VU 77	270	Rue des Tanneurs

VU 56	VC 386	VU 210	VU 51	85	Rue Thiers
VU 57	VC 387	RD 105	VU 43	550	Rue des Vaux
VU 58	VC 388	VU 37	VU 80 VU 81	35	Rue Verdière
VU 59	VC 389	VU 29	VC 226	125	Rue du Verger
VU 60	VC 390	VU 29	VU 53	175	Rue du 22 Aout 1944
VU 61	VC 391	VU 65	VU 34	560	Rue Clausthal Zellerfeld
VU 62	VC 392	VU 61	VU 65	215	Rue de L'Abbé Girard
VU 63	VC 393	VU 61	VU 62	75	Allée Lavoisier
VU 64	VC 394	VU 61	VU 65	95	Rue Cyprien Brard
VU 65	VC 395	VC 226	VU 68 VU 67	315	Rue Marcel Martel
VU 66	VC 396	VU 65	VU 65	265	Rue Jean - Baptiste Mouchel
VU 67	VC 397	VU 65 VU 68	VU 65	120	Allée Gutenberg
VU 68	VC 398	VU 69	VU 67 VU 65	170	Rue Louis Boulanger
VU 69	VC 399	VU 68	VU 208	70	Rue Maurice Denis
VU 70	VC 400	VU 34		265	Rue Marc Vaux
VU 71	VC 401	RD 105	VU 70	195	Rue Lucien Coupry
VU 72	VC 402	VU 21	VU 61	90	Rue Alfred Berg
VU 73	VC 403	VU 57	VU 201	275	Rue de la Beslière
VU 74	VC 404	VU 57		280	Rue Roger Provost
VU 75	VC 405	RD 12	RD 12	555	Rue Louis Lethiéc
VU 76	VC 406	VU 77 VU 55	RD 12	645	Rue du Général de Gaulle
VU 77	VC 407	VU 76 VU 55	VU 210	185	Rue René Vivien
VU 78	VC 408	VU 76	RD 12	90	Rue Kennedy
VU 79	VC 409	RD 919 VU 210	VU 81	135	Rue Carnot
VU 80	VC 410	RD 919	VU 58	130	Rue du Moulin
VU 81	VC 411	VU 80 VU 58	VU 103 VU 38	75	Quai Catel
VU 82	VC 412	RD 105	RD 105	550	Rue du Clos du Chapely
VU 83	VC 413	RD 105	VU 17	80	Rue des Frères Colombel
VU 84	VC 414	RD 12	VU 76	125	Rue Appolo XI
VU 85	VC 415	VU 93		220	Rue Germaine Loynard
VU 86	VC 416	RD 358	VU 54	280	Rue du Collège
VU 87	VC 417	VC 201		70	Impasse des Cottages
VU 88	VC 418	VC 201		115	Rue des Cottages
VU 89 A	VC 419	VC 201		395	Rue de la Cote Douce
VU 89 B	VC 420	VU 89 A		40	
VU 89 C	VC 421	VU 89 A		35	
VU 89 D	VC 422	VU 89 A		30	
VU 90 A	VC 423	RD 358	VU 54	180	Rue Georges Lochon
VU 90 B	VC 424	VU 90 A	VU 86	35	
VU 92	VC 425	VC 226	VU 13 VU 29	90	Rue Ernest Voyer
VU 93	VC 426	VU 219	VU 3	480	Rue Jean B Biot
VU 94	VC 427	VU 93	VU 218	310	Rue Gaston Beauchef
VU 95	VC 428	VU 93	VU 221	225	Rue Charles Clouet
VU 96	VC 429	VU 93		120	Allée de Bussy
VU 97	VC 430	VU 93		110	Rue des Sapinettes
VU 98	VC 431	VU 218	VU 100	260	Rue de la Maladrerie
VU 99	VC 432	VU 98	VU 100	70	Allée la Fontaine
VU 100	VC 433	VU 219	RD 918	60	Rue des Forges
VU 101	VC 434	RD 358	VU 101	150	Rue Victor Hugo
VU 103	VC 435	VU 81 VU 38 VU 79	VU 55	200	Rue de l'Abrevoir St Martin
VU 104	VC 436	RD 919	VU 51	100	Rue de l'Ancienne Poste
VU 105 A	VC 437	RD 13	VU 105 A VU 105 C	335	Rue de Dunkerque
VU 105 B	VC 438	VU 105 A		90	
VU 105 C	VC 439	VU 105 A		80	
VU 106	VC 440	VC 201		95	Impasse Lotissement Manvie
VU 107 A	VC 441	RD 918	VU 109	235	Rue Jean Gabin
VU 107 B	VC 442	VU 107 A	VU 107 A	100	Rue Jean Gabin

